

COMPTE-RENDU

À l'attention des bien-aimés et respectés camarades frères de la police du district de Tram Kâk
(ត្រាំកក់),

Aujourd'hui, ont été remises à l'autorité locale trois personnes : CHUM Soeung (ជុំ សឺង), NUON Chhan (នួន ឆាន់), ancien lieutenant, et Khon (ខុន), ancien sous-lieutenant.

Au sein de l'unité de culture maraîchère, ils disent : « la Révolution prône l'absence des supérieurs et des subalternes, alors qu'aujourd'hui, ils sont plus nombreux qu'avant. On voit toutes sortes de voitures. D'ailleurs, elle prône l'égalité. Comment peut-on parler de l'égalité quand les habitants de la commune de Leay Bo (លាយបូ), d'après ceux qui s'y sont rendus, ont en abondance dans leur assiette du porc et du bœuf qu'ils mangent à leur faim, alors que nous n'avons pas suffisamment de riz à manger et que nous n'avons même pas de tabac à fumer ? ».

Ils ont ainsi réagi suivant l'exhortation des ennemis. Je vous prie, camarades, de les interroger afin de trouver leurs instigateurs.

Fait à Ang Ta Soam (អង្គតាសោម), le 10 mars 1978

[Signature]



COMPTE-RENDU

À l'attention de l'*Angkar* locale bien respectée

Le 7 mars 1978, à 15 h 30, ont été arrêtés deux jeunes hommes : CHHOEUNG Phong (ឆីង ផុង) et KHAN Muth (ខាន់ មុត). Ils ont été pourchassés depuis l'unité 33 avant de s'être réfugiés dans le bois. À la suite d'un interrogatoire, ils ont déclaré avoir fui Kampong Chhnang (កំពង់ឆ្នាំង) en emportant avec eux 3 poulets à la vapeur, un kilo de manioc, une bouteille de sauce de poisson, un récipient et une bouilloire, et avoir préparé leur repas dans le bois.

Nous les avons surpris en train de dormir à l'ouest du bois de Rumlech (រំលឹច).

Par conséquent, nous prions l'*Angkar* locale d'étudier les deux jeunes hommes précités.

Le 7 mars 1978

L'unité 5 - Cheng (ចេង)

Attestation

Nous confions ces deux combattants à l'*Angkar* pour décision

D'après avoir subi l'interrogatoire, ils ont déclaré avoir quitté en cachette la province de Kampong Chhnang. Nous prions l'*Angkar* de prendre bonne note des renseignements fournis ci-dessus et de s'occuper d'eux.

Nous vous prions d'agréer nos salutations respectueuses et de les renvoyer dans la commune de Por Pél (ព្រៃពេល).

Chorn (ជិន)

[ERN : 00079115 illisible]

À l'attention du Frère Ân (អាន់)

Ces deux individus se sont enfuis au Vietnam avec ceux que [j'avais mentionnés] l'autre jour.

Le 7 mars

San (សាន)

COMPTE-RENDU POUR PRÉCISION

Nous aimerions vous rendre compte, camarade frère bien-aimé, de la personne que nous vous avons envoyée. Il s'agit de PRUM Yann (ព្រំ យ៉ាន់), né dans la province de Svay Tong (ស្វាយទង), province de Chau Doc (ខេត្តមាត់ជ្រូក), Kampuchéa Krom. Il était soldat du Vietnam du Sud. En 1970, son chef l'a envoyé en mission dans la province de Takeo, précisément à Ang Tasom. Après que notre Parti a détruit les bastions des ennemis à Ang Tasom, ce PRUM Yann a pris la fuite à Takeo, où il ne cessait de combattre notre armée révolutionnaire. Lors d'un combat aux alentours du village de Prey Prum (ព្រៃព្រំ), au nord de la ville de Takeo, il a été blessé aux bras par les coups des arme à feu des soldats de notre armée révolutionnaire. Ses bras restent par conséquent déformés encore aujourd'hui.

Sa première femme reste au Vietnam. Elle est soignante. Elle touche un salaire de 7 000 dong par mois et a deux enfants. Sa femme actuelle qu'il a épousée en 1970 est d'origine de la commune de Prey Run (ព្រៃរុន).

PRUM Yann était soldat des *Yuon* à l'époque où il gagnait comme salaire 15 riels par mois. Il a suivi à deux reprises des formations au Vietnam du Nord, pendant 12 mois. Chaque formation durait 6 mois.

À la sortie de formation, il a participé à l'opération militaire à Dien Bien Phu, à Hanoi, dans la province de Thai Binh, dans le district de Preah Trâpeang (ព្រះត្រពាំង) et notamment à l'offensive secrète contre notre armée révolutionnaire. Son salaire personnel était de 30 200 riels.

Le 17 avril 1975, il a quitté la ville de Takeo pour s'installer dans la commune de Srè Ronong (ស្រែរនោង) où il vit jusqu'à aujourd'hui. Les autorités du district ont décidé d'arrêter PRUM Yann et de vous l'envoyer.

Nous vous prions donc, camarade frère, d'en prendre bonne note.

Avec notre respect de tâche de combattre les ennemis.

Le 7 mars 1978

Pour Chhân (ឆន)

COMPTE-RENDU

À l'attention du camarade frère bien aimé et respecté de la police du district de Tram Kâk

Selon les aveux de LY Sari (លី សារី) que nous vous avons envoyé l'autre jour, il a quatre complices. Nous avons trouvé LY Chi (លី ជី). Quant à Tim (ទឹម), I (អ៊ី) et Mân (ម៉ន), nous avons demandé aux miliciens et nos agents du district de vous les envoyer.

Voilà tout ce qui ressortait de ses aveux. Nous vous prions, frère camarade, d'en prendre bonne note.

Fait à Ang Tasom, le 3 mars 1978

[Signature]

COMPTE-RENDU

À l'attention du respecté et bien-aimé camarade de la police du district de Tram
Kâk

Le Parti a ordonné à notre milice d'amener les ennemis qui menaient des actions dans la base de Ang Tasom, dont les noms sont les suivants :

- CHUM Soeung (ជួំ ស៊ីង) et VANN Em (វ៉ាន់ អែម), membres de l'unité de la culture des légumes. Ils discutaient entre eux en disant qu'ils n'ont aucune liberté dans leur vie quotidienne, que leurs chefs sont tous des imbéciles se contentant d'obéir à la lettre aux ordres de leurs supérieurs, et qu'il n'y avait rien de particulier [dans l'unité]. Ils avaient été à l'étranger, à savoir au Singapour et aux Philippines. Ces pays sont aussi des pays socialistes. Mais ils ne ressemblent pas au nôtre. Tout cela ressort des paroles du méprisable CHUM Soeung. Quant au méprisable VANN Em, enseignant, il se référait à la prédiction du Bouddha selon laquelle notre pays se trouverait dans une mauvaise situation. « En ce moment, nous combattons les Viets. Si on compare leurs armes avec celles des autres pays du monde, le Vietnam est classé troisième pour ce qui concerne les armes modernes. Il n'est pas faible comme nous l'affirme notre *Angkar*. Actuellement, les enfants de 13 ans, habitants de base, ont été tous appelés par l'*Angkar* pour servir les milices. Ils s'entraînent ».
- Le dénommé Chromg (ជ្រុង) est affecté à l'unité de Ta Loeu (តាលៀង). Selon les aveux des ennemis, Chromg a deux enfants, dont l'un est soldat, l'autre chauffeur. Le Parti a décidé de le révoquer provisoirement de son unité basée à Kampong Som. C'était aussi lui qui nous a informés des personnes qui avaient tenté de s'évader. Comme nous ne voyons pas encore clairement sa position, nous vous prions, camarade frère de le prendre en charge et de l'interroger en vue de trouver le réseau des ennemis cachés.

Fait à Ang Tasom, le 1^{er} mars 1978
[Signature]

Le dénommé Khon (ខុន), ancien sous-lieutenant, membre de l'unité de la culture des légumes dirigée par *Ta Hoeung* (តាលៀង), se plaint : « Par le passé, nous avons mangé à notre faim, alors que maintenant, nous travaillons à en mourir mais nous ne trouvons rien à nous mettre sous la dent. Notre pays ne se trouve pas dans cette situation pour toujours. Elle se retournera vers la joie comme auparavant ».

Il a deux enfants, dont une fille qui s'appelle [illisible].

À l'attention du bien-aimé frère du bureau de police du district 105

Je vous envoie deux prisonniers suivants :

1. CHIM Hok (ឃឹម ហុក), âgé de 44 ans, marié à KRUY Sophal (គ្រូយ សុផល), est domicilié au village de Srè Thlok (ស្រែត្រក់), commune de Srè Ronong, district de Tram Kâk, province de Takeo. Il est né au village de Neak Mau (នៃម៉ា), commune de Cheang Tong (ជាងទង), district de Tram Kâk. Avant le 17 avril 1975, il était instituteur à l'école primaire en classe de 2^e à Phnom Penh.
2. TOUCH Lun (តូច លុន), âgé de 46 ans, marié à HET Sarân (ហេត សារ៉ាន), est domicilié au village de Trâpaing Thnol (ត្រពាំងថ្នល់), commune de Srè Ronong, district de Tram Kâk, province de Takeo. Il est né au village de Trâpaing Thnol (ត្រពាំងថ្នល់), commune de Srè Ronong, district de Tram Kâk. Avant le 17 avril 1975, il était caporal-chef chargé de conduire des voitures à l'unité de transport de Phnom Penh.

Leurs activités : ces deux salauds se sont enfuis au district de Touk Meas (ទួកម៉ាស) de la région 35. Le district de Touk Meas (région 35) les a envoyés au centre de rééducation du district de Angkor Chey (អង្គរជ័យ). Ainsi vous prions-nous, camarade, d'examiner leur cas et de les interroger. Je ne les ai pas interrogés.

Avec salutation révolutionnaire socialiste

Le 1^{er} mars 1978

Le centre de rééducation du district d'Angkor Chey

Thân (ថ័ន)

[Signature]

Selon les aveux du méprisable Chhorn (ឈ័ន), le méprisable Meng (ម៉ែង) est espion de la CIA auprès de l'unité 109. Ce dernier s'est enfui de la commune de Srè Ronong le 26 janvier 1978. Nos camarades l'ont arrêté à Kampot le 6 février 1978.